



Le CSE (en bref)

N°89

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion ordinaire du 20 novembre 2025

Information en vue d'une consultation sur un projet de déménagement des salariés de BPCE-IT

localisés sur le site d'Aix-en-Provence : rendu d'avis. Les élu-es du CSE ont rendu un avis unanime défavorable, en effet ils ont reconnu certains points positifs (bâtiment P5 plus récent par exemple) dans ce projet mais de grosses incertitudes persistent entre autres sur la capacité d'accueil en nombre de places de parking et un positionnement du lieu de rassemblement en cas d'évacuation situé actuellement sur le plan du projet derrière une clôture (à escalader ou pas). La menace du DRH d'interdire l'accès du parking aux prestataires est inacceptable. Voici la teneur de l'avis complet < [ICI](#) >.

Bilan du dispositif expérimental de télétravail au sein des datacenters :

Cette période de phase d'observation du dispositif spécifique du Télétravail dans certains services de nos Data center a débuté le 1^{er} juin 2025. Elle consiste à accepter 1 journée de Télétravail tous les 15 jours pour les salarié-es volontaires et faisant partie des services concernés (Sur Antares et Albiréo : Gestion des salles informatiques et Installations critiques). Cette première phase pilote donne un constat positif. Voir les résultats < [ICI](#) >. Une consultation du CSE débutera lors du prochain CSE afin d'en confirmer les modalités d'application.

En attendant l'avis officiel du CSE, le président du CSE propose de maintenir ce dispositif en format Pilote, qui semble convenir aux salarié-es éligibles.

Remplacement d'un membre de la Commission Égalité Professionnelle :

Les élu-es ont approuvé par un vote à main levée majoritaire, la désignation de notre collègue **Sébastien LEWIS** de la CGT. Nous lui souhaitons beaucoup de courage pour l'obtention de réponses éclairées de la part de la direction aux questions qu'il posera lors des prochaines réunions de cette Commission Égalité Professionnelle.

Point sur la campagne des alternants et stagiaires.

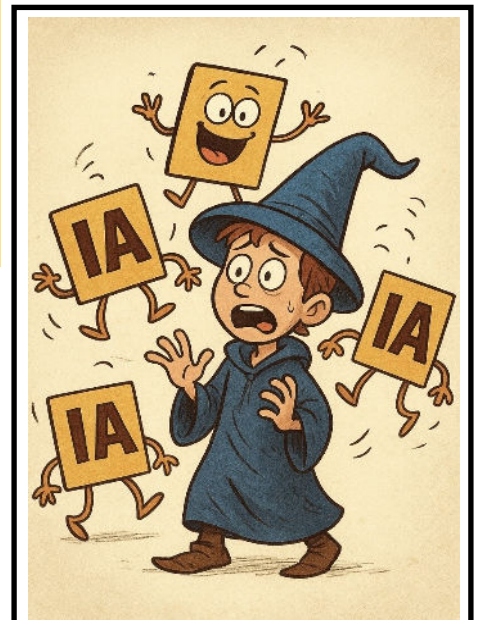
Lors de ce point bilan sur les alternants et stagiaires de chez BPCE-IT, nous voyons que la politique d'embauche des alternants devient plus restreinte en comparaison de celle des stagiaires. Cependant, la direction nous montre que le taux d'embauche a été amélioré cette année grâce à des adaptations sur le parcours d'internalisation (Vivent les OKR !). Des propositions d'embauches sont faites bien en amont de l'obtention du diplôme, dès février, lorsque l'annonce du diplôme n'intervient qu'en juin-juillet. Comme sur l'ensemble des embauches il y a une sur-représentation des stagiaires, la direction affirme qu'elle correspond mieux aux attentes des besoins de l'entreprise. Ceci explique cela. Une élue SUD a demandé la cartographie des tutrices et tuteurs afin d'anticiper des campagnes de recherches de volontaires dans les sites accueillant actuellement peu d'alternants ou de stagiaires car il n'y a pas que la capitale en France. Voir le document < [ICI](#) > .

Point de suivi ESTREEM

Tout comme ce qui a été fait pour la centaine de collègues de BPCE-SA qui a intégré ESTREEM, il va être proposé aux 8 collègues de BPCE-IT impacté-es par ce projet un rééquilibrage de leur future plateforme sociale (Accord Cadre).

Point d'information sur l'usage de l'Intelligence Artificielle (IA)

au sein de BPCE-IT : Ici point de super ordinateur qui viendrait prendre notre emploi, non, ici on nous décrit une IA « *sobre et responsable* ». Les impacts écologiques sont des « *Risques à surveiller* ». Le tout encadré par une organisation centrée autour de « *Champions de l'IA* ». Dans le document fourni < [ICI](#) > par la direction on y apprend que 74% de nos collègues sont formés à l'IA, que 54 projets ont déjà été captés et que la place de l'IA va fortement progresser les prochaines années. **Faut-il s'inquiéter d'un usage abusif de cette technologie, rien ne reste moins sûr....**



Retour de la réunion de la Commission économique du 5 novembre 2025 :

Le compte-rendu de cette Commission Économique se trouve < [ICI](#) >.

La Délégation SUD-Solidaires avait posé des questions en amont de cette réunion, cependant nous considérons que la direction n'y a pas répondu. Cette Consultation concerne la SEF 2024, cependant pour que l'année prochaine pour la SEF 2025 nous puissions réellement constater que le programme Dragonfly a permis une facturation moindre à nos clients (Banques et Caisses), il faudrait que la direction nous transmette le coût des lignes budgétaires en 2024 correspondantes aux activités transférées partiellement ou totalement à Natixis-Porto. Ce à quoi la direction répond qu'il est impossible de répondre à cette demande car Dragonfly n'a jamais été suivi budgétairement et financièrement via ces lignes budgétaires ... mais via un code projet en finance qui s'appelait Dragonfly dans lequel étaient enregistrées toutes les dépenses relatives à Dragonfly. La direction financière de BPCE-IT n'a donc pas ce niveau de *détails*. **Pour Natixis-Porto, la direction financière gère des Unités d'Œuvre qui comprennent les salaires, le coût du poste de travail, le coût des serveurs, le coût de structure, etc ...** Une Unité d'Œuvre étant le cumul de plusieurs charges mélangées la refacturation est en fonction d'une consommation. Il est donc impossible de rattacher un ETP ou une équipe à une ligne comptable. Il s'agit d'un coût complet qui est facturé.

C'est pourquoi, la délégation SUD-Solidaires a donc reformulé ses questions ce coup-ci en parlant d'Unités d'Œuvre, nous verrons au mois de décembre les réponses obtenues. À suivre donc !

Tableau de Bord trimestriel T3 2025

A fin septembre 2025, BPCE-IT compte 1830 salarié-es se déclinant en 1713 CDI, 94 CDD-Alternant-es, 10 autres CDD et 13 Stagiaires. Depuis janvier 2025, 94 personnes ont signé un CDI chez BPCE-IT et 67 sont sorties (dont 46 pour partir à la Retraite).

Nos collègues prestataires sont au nombre de 1124. Consultation du Tableau de Bord à la fin du 3^{ème} trimestre 2025 < [ICI](#) >

Question diverse

Une élue SUD avait demandé au CSE de septembre la transmission des grandes lignes de la Note de Cadrage du projet ORION, voici le document transmis < [ICI](#) >. **Même si cela ne répond pas du tout à notre demande initiale**, c'est alors que des questions furent posées sur la réactualisation du budget qui apparaît dans la troisième colonne du document mais la direction n'a pas souhaité apporter plus d'explications. C'est fort dommage !

Retour de la Commission des œuvres sociales et culturelles :

Comme à l'accoutumée, les activités proposées en local et pré-validées sont officiellement approuvées par les élu-es du CSE. Voir le lien vers les < [CR 1](#) >, < [CR 2](#) > et < [CR 3](#) >. La création des comptes SWILE se poursuit.

D'autres part, les candidatures des référent-es ASC locaux pour 2026 ont toutes été validées. Voir < [ICI](#) >.

Lors de ce point une élue SUD a fait deux propositions aux élu-es du CSE concernant les futures propositions de voyages de notre CSE.

Première proposition : Envisager la faisabilité de transmettre notre budget CSE dédié annuellement aux voyages au CSE de Natixis, afin de faire bénéficier toutes et tous nos collègues des offres du catalogue de voyages que propose ce CSE. La réponse de membres du bureau a été d'une part que cela ne correspond pas avec les valeurs du lien social qu'ils souhaitent développer en ne faisant partir les collègues de BPCE-IT qu'entre eux. Et d'autre part, il existe déjà des petites tensions avec le secrétaire de ce CSE qui empêcheraient tout partenariat.

Seconde proposition : Envisager la faisabilité de reproposer le voyage « Afrique du Sud » en 2027, puisque le nombre de personnes parties en 2025 était équivalent au nombre de personnes refusées.

Cette seconde proposition devrait être mise à l'étude. À suivre...



Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :
Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFÈVRE, Benoît POMATTO,
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Christine VILLENEUVE.